

Lycée Aline Mayrisch - Réunion des parents délégués du 8 février 2020

Bienvenue de Madame la Présidente du CPE Pascale Damschen et contributions des parents

1. Explications sur le rôle des parents délégués :

- Le parent délégué est le point de contact pour les parents de la classe. Le CPE se tient à disposition des parents délégués s'ils ont des sujets à discuter ou à analyser.
- Appel aux idées : thèmes de conférences et autres activités pouvant intéresser la plupart des parents ; merci de les communiquer au CPE
- Cette année, il y a eu des problèmes de communication des adresses mail des parents aux parents délégués dû au nouveau règlement sur la protection des données (RGPD). La communication entre parents délégués et les parents de la classe n'était donc guère possible. Pour l'année prochaine, le CPE et la Direction trouveront une solution convenable.
- Idée d'envoyer encore un mail aux parents demandant de transmettre leur adresse email au parent délégué en question avec explication comment procéder via le site du LAML.
- Demande des parents de faire évoluer la fonction du site : prévoir un masque qui oblige les utilisateurs de donner certaines informations qui sont nécessaires pour les parents délégués.
- Il est proposé que l'année prochaine le processus sera expliqué lors des réunions des parents au début de l'année (intégré dans la PPT du régent)
- Idée d'intégrer un espace dans l'UNTIS qui sera réservé aux parents de la classe pour y transmettre leurs messages aux parents délégués (à voir si possible)
- Consigne aux parents délégués : Pour respecter la RGPD, mettez toujours tous les destinataires en copie BCC
- La Newsletter électronique du LAML sort 6 fois par an et informe ainsi les parents sur tous les thèmes importants concernant la vie du Lycée. Les événements du CPE sont également annoncés dans ces mails.

2. Information sur les élections des représentants nationaux

- Suite à la création de l'organe de la représentation nationale par la loi du 31 août 2018, chaque école a désigné deux représentants sectoriels. En date du 8 février, ces dernières ont élu 12 représentants nationaux qui pourront intervenir de manière consultative dans la politique d'éducation.
- Le CPE envisage de rester en contact avec ce nouvel organe et de transmettre ses contributions pour faire écouter les avis des parents.

Conférence sur la résolution des conflits au LAML (Madame Chaine et Madame Wirion)

Pas de résumé disponible. Pourtant, Madame Wirion est la personne de contact du lycée au cas où les parents cherchent du conseil dans le domaine de la résolution des conflits.

Questions des parents à la Direction

Questions des parents	Réponses de la Direction
<p>UNTIS – Certains parents ne comprennent pas encore le fonctionnement de l'outil UNTIS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Lycée a établi un guide d'utilisation expliquant comment s'y connecter. Il n'y a donc pas besoin d'une réunion à ce sujet. ➤ Les devoirs à domicile n'y sont pas forcément notés en détail. Les inscriptions peuvent référer l'élève à consulter le classroom ➤ Depuis cette année, tous les lycées utilisent le WebUntis de ce fait le serveur central semble dès fois un peu surchargé et ce qui engendre des problèmes de synchronisation.
<p>Mails de la part des enseignants à l'adresse des élèves avec ajout de devoirs pour le lendemain etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Direction a donné une directive explicite que les enseignants sont obligés de donner les devoirs à la fin du cours et non pas par email au cours du weekend ou en soirée. Si tel était le cas, prière d'en informer la Direction. ➤ De même, il n'y a pas de raison de donner les dates limites pour la lecture d'un livre via courriel pendant les vacances scolaires. La direction va rappeler ceci aux enseignants.
<p>Pourquoi il n'y a pas un seul endroit où les élèves peuvent retrouver leurs devoirs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le carnet de liaison reste le support le plus utilisé par les élèves pour noter leurs devoirs à la fin du cours (mais certains préfèrent des notes sur leur ordinateur). Dans WebUntis l'enseignant inscrit les devoirs et cette inscription qui peut être consultée à la fois par les parents et les élèves. Le classroom est une plateforme sur laquelle l'enseignant dépose des documents ainsi que l'élève. L'enseignant peut y déposer un devoir (asignement) ➤ Le classroom est souvent utilisé pour donner des exercices supplémentaires en guise de préparation aux tests. Or souvent les corrigés ne sont pas fournis avec. Demande de fournir directement les corrigés pour que l'élève puisse s'auto évaluer. La Direction transmettra le message aux professeurs.
<p>Devoirs en classe qui ne sont pas inscrits dans le livre de classe :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le R.D.G (règlement grand-ducal) sur les devoirs en classe précise que tous les devoirs en classe sont obligatoirement inscrits dans le livre de classe et ceci au moins une semaine avant le devoir en question. Cependant, les enseignants ont la possibilité de faire des tests « Blitz »(contrôle continu) sur base d'un devoir à domicile. En général, ces tests sont pour +/- 10 points seulement.

<p>Evaluation des tests en langues :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il y a une différence de la gravité d'une même faute entre la section générale et la classique (p. ex. on retire 1 point pour une faute au général mais 1,5 au classique). Il y a des critères très exacts prévus par le MENJE. Ces critères peuvent être consultés sur le site web du MENJE (horaires et programmes). ➤ Les enseignants peuvent réajuster la note trimestrielle jusqu'à 4 points en fonction de la note obtenue lors des contrôles. Ils peuvent réajuster jusqu'à 4 points la note d'un devoir en fonction de la correction.
<p>Rattraper des cours ratés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mieux c'est de demander aux compagnons de classe et si l'élève a un problème de compréhension de ce qui a été fait il peut toujours demander à l'enseignant.
<p>Pourquoi les parents doivent-ils toujours payer les 50€ pour un Laptop qui n'est quasiment jamais utilisé et plus nécessaire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les laptops du LAML sont financés par la participation financières des parents. L'iPad CGIE est financé de la même manière. ➤ Le Laptop peut aussi bien être emmené et utilisé à la maison ➤ Les 50€ sont à voir comme frais de support du service informatique même si effectivement les Laptops sont plutôt fin de série.
<p>Comment agit le Lycée pour que les élèves restent concentrés sur leur sujet lors des recherches internet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lors des cours sans outil digital, les élèves ne se concentrent pas non plus toujours à 100%. Lors du travail avec l'iPad l'enseignant a la possibilité via une App contrôler ce que chaque élève fait. C'est un travail plus en autonomie.
<p>Pour les élèves de la 7^e le pas vers l'usage de la Tablette est un changement à ne pas sous-estimer :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves apprennent peu à peu comment utiliser la tablette et sont guidés par leurs enseignants. ➤ Sur le site du LAML il y a un guide pour parents et élèves : « LAML iPad for students & parents » ➤ Dans la prochaine Newsletter le secrétariat va envoyer à nouveau le link. ➤ Le LAML est en train d'élaborer une version papier du guide pour les parents
<p>Parfois les professeurs communiquent des sites internet bloqués pour les élèves :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le LAML bloquent les sites avec des contenus douteux, mais parfois ces filtres excluent aussi des sites intéressants. Ces sites peuvent être débloqués sur demande. Nous travaillons avec une black liste et une white liste.
<p>iPad et livres scolaires : souvent les élèves doivent emmener des livres et l'iPad. Pourquoi ne pas utiliser des livres digitaux ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dû au <i>copyright</i> on ne peut pas télécharger les livres scolaires en entier mais seulement des extraits.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Malheureusement le programme du MENJE ne prévoit pas que des livres soient digitalement disponibles (cela se fait de plus en plus mais il faut négocier avec les maisons d'édition)
Gratuité des livres scolaires : toujours y a-t-il des livres non utilisés ou très peu utilisés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Direction du LAML est en discussions avec le Ministère pour pouvoir instaurer un service « location de livres », de façon à ce que le lycée récupérerait les livres des élèves et les louera l'année prochaine aux élèves qui en auront besoin.
N'y a-t-il pas de possibilité d'uniformiser les cours des différentes classes et de travailler tous de façon digitale ou analogue ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque enseignant a sa propre préparation pour un cours. Ceci est pareil pour toutes les autres écoles. Chacun a sa méthode, ceci demande bien sûr que les élèves soient flexibles et s'adaptent aux diverses méthodes. ➤ Bien sûr le fait d'individualiser les cours ne mène pas à une diminution de matériel (livres, copies etc)
Factures pour copies :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le lycée a comme objectif de minimiser la consommation des copies. Dans la situation actuelle elles sont encore indispensables. ➤ Le CopyService établit une facture par classe qui est contrôlée par les enseignants concernés. Le régent demande par après à chaque élève de payer sa part. ➤ Il existe pour chaque classe un décompte photocopies. ➤ Il est demandé à la direction d'informer les parents du montant des photocopies par courriel.
Restopolis / développement durable :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe GIN du LAML a demandé d'introduire un « meatless Monday » pour inciter les élèves à consommer moins de viande. La Direction soutient ce projet et a demandé aux jeunes de travailler sur campagne de sensibilisation afin que les élèves comprennent les raisons de ce meatless Monday (volet pédagogique). ➤ Viande et autres produits biologiques : Restopolis prépare les repas surtout à base de produit régionaux mais pas forcément biologiques. ➤ Le groupe GIN est en train d'analyser le contenu des « automates snack » et prévoit d'y vendre surtout des produits moins sucrés, Fairtrade, etc ➤ Le groupe LAML goes green a lancé un concours pour motiver les jeunes à avoir une attitude plus « green ». Chaque classe est invitée à se fixer dix règles pour un environnement plus durable. ➤ Le LAML a des fontaines d'eau et de jus où les élèves peuvent remplir leurs bidons.

<p>Préventions des toxicomanies/dépendances au LAML:</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 7^e – sessions BeeSecure dans toutes les classes (utilisation saine des nouveaux médias) ➤ 6^e – intervention de la Police au sujet des dépendances ➤ 3^e – violence, prévention des toxicomanies, sécurité routière ➤ Le lycée applique la loi sur la protection de la jeunesse (grille IMPULS), c'est ainsi que lors d'une suspicion de vente de drogues le lycée en informe immédiatement la Police. ➤ Les dernières années étaient plutôt calmes en ce qui concerne ce domaine.
<p>Retards de bus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les vtt pour retards de bus ne sont pas sanctionnés (au mois de janvier 2020 il y en avait 108) ➤ Le lycée informe le MENJE et le MMTP (Ministère de la Mobilité et des travaux Publics) des retards systématiques pour qu'eux puissent éventuellement changer les horaires en fonction des besoins. ➤ Exemple du bus de Bertrange qui devrait être remplacé par un bus plus grand. La Direction en parlera au MENJE.
<p>Canicule – que fait le LAML :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de cours d'éducation physique ➤ Animer les élèves à boire de l'eau (mise à disposition par le LAML) ➤ Le bâtiment n'a pas de climatisation, essayer de bien aérer à des moments où il fait plus frais et garder les fenêtres fermées lors des grandes chaleurs.
<p>Excursions – moyen de faire développer l'empathie entre les élèves et possibilité d'approfondir la matière étudiée en théorie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les classes de 6^e et 2^e font des voyages de classe. ➤ L'objectif du LAML est de donner la possibilité à chaque élève de partir au moins deux fois pendant sa scolarité au lycée ➤ Il s'y ajoute les sorties que différents enseignants proposent éventuellement à leur classe (musée, villes, ...). ➤ Les excursions proposées doivent rester abordable pour tous les élèves. Les élèves ayant besoin d'un soutien financier pour pouvoir participer peuvent introduire une demande au SEPAS. L'aide financière que le LAML offre aux élèves nécessaires, provient du fond de solidarité du lycée. Ce fond est alimenté par la vente de gâteaux au lycée. Or, il ne se remplit que très doucement. Le lycée lance

	<p>une demande aux idées d'actions de « collecte d'argent » pour ce fond aux parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La classe d'accueil pour demandeurs d'asile participera cette année à la colonie. ➤ Le lycée n'autorise pas les excursions sans objectif pédagogique.
Entretiens individuels parents-enseignants – demande d'introduire un « Elternsprechtag » comme il existe à d'autres école	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le LAML va faire un sondage représentatif auprès des parents d'élèves et surtout des classes de 7^e ➤ Il prendra en compte l'argumentaire reçu par le CPE.
Démarche des parents délégués lors d'un problème communiqué par des parents :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire un sondage auprès des autres parents s'ils ont aussi déjà eu un tel cas ➤ Présenter la vue des parents au professeur concerné ou au régent pour chercher une solution convenable à tous. <p>Si aucune solution n'est en vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transmettre le rapport des faits à la Direction ou aux régents selon le cas (sans mentionner les données des parents en question = anonymat sauf si absolument nécessaire et sur autorisation des personnes en question.) ➤ Lors des échanges mails, faire attention à mettre toutes les adresses en « blind copie » (protection des données).

Sollicitations de la Direction du LAML aux parents :

1. Donner des idées de collecte de fonds pour le fond de solidarité du lycée.
2. Demande de participation des parents lors des Portes Ouvertes du Lycée Aline Mayrisch.
3. Consulter la Newsletter qui est un lien entre le Lycée et les parents.

MERCI à tous les parents délégués ayant participé et contribué à la réunion !

MERCI aussi à la Direction pour son écoute et ses explications.